Réseau piloté par

RéPIA PRIMO

Santé publique France

Programme d'amélioration de l'état bucco-dentaire des résidents en établissement médico-social

Guide de mise en œuvre

Groupe de travail inter-CPias

Coordination Primo	**Région**
BIRGAND Gabriel	Pays-de-la-Loire
GIARD Marine	Auvergne-Rhône-Alpes
MOREAU Charlotte	Auvergne-Rhône-Alpes

Participants CPias	
AOUSTET Tiffanie	Centre-Val-de-Loire
BANGUY Christine	Océan-Indien
BLANDIN Valérie	Centre-Val-de-Loire
DEMAILLY Catherine	Hauts-de-France
DUMAS Carole	Grand-Est
FLORET Nathalie	Bourgogne-Franche-Comté
GUET Laurence	Normandie
LECLERC Sophie	Hauts-de-France
LEMONNIER Anne-Laure	Normandie
LIGUORI Géraldine	Martinique
VAREY Franck	Ile-de-France

Sommaire

Contexte et enjeux 3
Objectifs 4
Description du programme national 4
Principes généraux 4
Description des étapes du programme 5
Formation des formateurs 5
Recueil des indicateurs EMS HBD 6
Organisation d'ateliers de formation des professionnels dans les EMS 7
Eléments d'organisation 7
Implication des acteurs 7
Ressources nécessaires 8
Points d'attention 8
Exemples d'organisations régionales 9
Chronogramme à l'échelle régionale 9
Annexe 1 : Cahier des charges de la formation de formateurs 10
Annexe 2 : Indicateurs de suivi 13
Annexe 3 : Outils de formation 14

Contexte et enjeux

Le vieillissement de la population française s'accompagne d'une transformation progressive du profil des résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). L'augmentation de l'espérance de vie, conjuguée à la prévalence de multiples pathologies chroniques, entraîne une perte d'autonomie accrue chez ces personnes âgées. De ce fait, **une part importante des résidents en EHPAD présente un degré élevé de dépendance**, souvent associé à des troubles cognitifs, des altérations de la motricité et une fragilité globale.

Dans ce contexte, l'hygiène bucco-dentaire (HBD) représente un enjeu de santé publique majeur. Malgré cela, ce domaine reste encore largement négligé chez de nombreux résidents, non seulement en EPHAD mais aussi dans les établissements hébergeant des personnes en situation de handicap. Cette situation s'explique par plusieurs freins identifiés, au premier rang desquels figure **un déficit de formation du personnel soignant sur les gestes spécifiques liés à l'hygiène bucco-dentaire**. À cela s'ajoutent parfois l'absence de protocoles intégrés aux soins quotidiens, un accès restreint aux chirurgiens-dentistes en établissement, ainsi qu'un manque de sensibilisation de l'ensemble des acteurs à la thématique. Souvent, les soins bucco-dentaires ne sont prodigués qu'en réponse à des situations d'urgence, en l'absence de prise en charge préventive, régulière et adaptée.

La France compte environ 7 500 EHPAD et 1 800 établissements d'accueil médicalisé (EAM) et maisons d'accueil spécialisé (MAS), représentant près de 660 000 résidents. **En EHPAD, entre 35 % et 50 % des résidents souffrent de pathologies dentaires ou bucco-dentaires**, et le recours à un chirurgien-dentiste est en moyenne réduit d'un quart par rapport aux personnes âgées vivant à domicile. Les conséquences de cette situation sont multiples et potentiellement graves : douleurs chroniques, infections buccales et générales, abcès, mais aussi troubles de l'alimentation et de la déglutition, conduisant à des situations de dénutrition et/ou de déshydratation. À ces effets s'ajoutent des risques systémiques, tels que les pneumopathies d'inhalation, le diabète ou les maladies cardiovasculaires. La santé buccale a également un impact psychologique fort, en influençant la communication, l'estime de soi et plus largement, la qualité de vie. Des prothèses dentaires mal ajustées ou mal entretenues peuvent engendrer un inconfort significatif, exacerber les troubles du comportement et renforcer l'isolement social.

En 2011, le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) soulignait l'insuffisance de la politique de santé orale en EHPAD. Des initiatives ont émergé, avec la publication de recommandations par la Haute Autorité de Santé (HAS) et l'expérimentation de dispositifs mobiles de soins dentaires en EHPAD. La stratégie nationale de santé encourage l'accès aux soins pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap et le Plan national de santé publique retient explicitement l'objectif d'organiser les soins bucco-dentaires en EHPAD. Depuis 2018, plusieurs programmes de formation et d'interventions ciblées ont été mis en place pour améliorer l'offre de soins dans ces structures. La convention nationale des chirurgiens-dentistes, signée le 21 juillet 2023, marque une avancée significative. Elle prévoit une approche préventive renforcée, incluant un bilan bucco-dentaire spécifique à l'entrée dans les établissements médico-sociaux (EMS). Depuis le 1er janvier 2025, ce bilan est pris en charge par l'Assurance Maladie pour tous les nouveaux résidents en EHPAD. Par ailleurs, les partenaires conventionnels réaffirment leur engagement en faveur de la réforme du "100 % santé", qui permet de limiter les restes à charge pour les soins prothétiques, dans un contexte de vieillissement généralisé de la population.

Néanmoins, les pratiques restent hétérogènes d'un établissement à l'autre. Ce manque d'uniformité s'explique souvent par des carences en formation, un turnover du personnel, une absence de protocoles adaptés, ainsi qu'un défaut de sensibilisation des équipes encadrantes. **Une amélioration effective dans ce domaine passe par la mise en place d'une démarche structurée basée sur les réseaux d'acteurs de terrain.**

Il est désormais indispensable de poursuivre ces efforts et de diffuser largement les bonnes pratiques, en lien notamment avec le plan sur la dénutrition chez les personnes âgées.

Dans ce contexte, la mission PRIMO a souhaité proposer un programme national pour l'ensemble des EMS portant sur la formation des professionnels et sur le recueil d'indicateurs permettant d'évaluer l'implication de chacune de ces structures dans la mise en place et le suivi des actions entreprises pour l'amélioration de l'hygiène buccodentaire des résidents.

Objectifs

Objectif principal : Améliorer la santé bucco-dentaire des résidents des établissements médico-sociaux.

Objectifs spécifiques :

- Evaluer l'organisation et les moyens mis en œuvre dans les EMS
- Sensibiliser les professionnels des EMS, les aidants et les résidents aux enjeux d'une bonne hygiène bucco-dentaire
- Mettre à disposition des outils pratiques (guides, fiches techniques…) et des protocoles standardisés existants
- Former les professionnels des équipes mobiles ou opérationnelles d'hygiène (EMH/EOH) et des EMS à la prise en charge bucco-dentaire des résidents (personnes âgées et personnes en situation de handicap) :
  - Mesures préventives (hygiène bucco-dentaire au quotidien)
  - Évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique des résidents
  - Éducation des résidents à l'HBD
- Favoriser la collaboration entre les EMS, les EMH/EOH et les chirurgiens-dentistes locaux.

Description du programme national

Principes généraux

Chaque région peut participer à ce programme national **à l'initiative du CPias**. Le programme est alors **piloté par un groupe de travail régional sous la coordination du CPias,** avec la participation des organismes régionaux et locaux de chirurgie dentaire, les membres de l'ARS en charge de la thématique, et des membres des EMH/EOH. Un contact pourra être pris avec les **équipes mobiles de gériatrie** ou tout autre dispositif régional ayant dans son champ d'action l'HBD pour les informer de la mise en œuvre du programme et définir les articulations/collaborations possibles.

Le programme se compose de trois dimensions :

- Recueil d'indicateurs relatifs à l'HBD en EMS
- Formations à l'HBD :
  - Niveau EMH/EOH : formation de formateurs à destination des EMH/EOH par des chirurgiens-dentistes
  - Niveau EMS : organisation d'ateliers de formation/sensibilisation des professionnels des EMS réalisés par les EMH/EOH formées.

Le programme peut être **appliqué soit en totalité, soit partiellement** par la mise en œuvre d'une ou deux dimensions selon les besoins et capacités de chaque région/territoire ou EMS. A titre d'exemple, le choix peut être fait de ne participer qu'à la collecte d'indicateurs, et l'utilisation des outils de sensibilisation/formations sans développement d'un programme de formation de formateurs (niveau EMH/EOH). Cependant, l'amélioration des bonnes pratiques par la formation/sensibilisation est **conditionnée par une bonne connaissance du sujet** par ceux qui les dispensent. Il convient donc de s'assurer du niveau de connaissance des formateurs et des acteurs en charge de la mise en œuvre des actions dans les EMS. Par ailleurs, l'entrée dans le programme Primo HBD EMS est attestée par le recueil d'indicateurs. Au niveau national, le programme sera évalué par le nombre d'EMS qui auront complété les indicateurs et par le nombre de professionnels d'EMS formés/sensibilisés (enquête auprès des EMH).

La figure 1 décrit la porte d'entrée dans le programme via le recueil d'indicateurs, avec possibilité de passer soit par une formation de formateurs, soit par une formation/sensibilisation directe des professionnels des EMS par des professionnels déjà compétents sur la thématique.

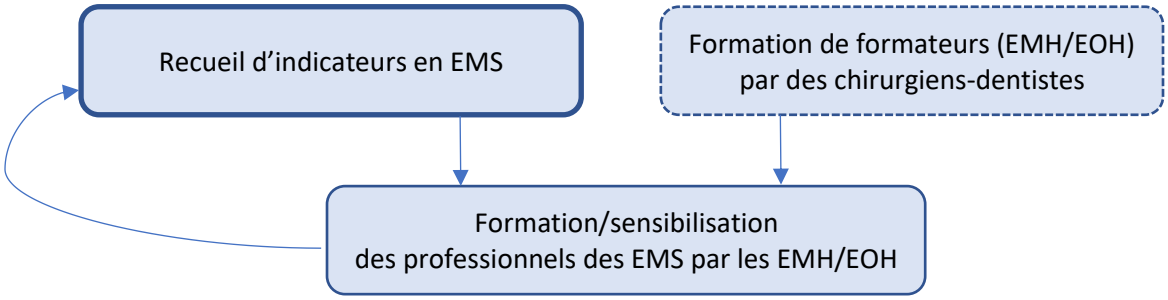

Figure 1 : Schéma des dimensions du programme Hygiène bucco-dentaire en établissement médico-social

Description des étapes du programme

Pas à pas du programme en région

1. Initiative CPias
   - Constitution d'un comité de pilotage régional : CPias, EMH/EOH, ARS, organismes locaux ou régionaux de chirurgiens-dentistes
   - Recherche de financement : CPias, ARS, association d'accompagnement des résidents, structure universitaire, commission des financeurs…
2. Formations de formateurs
   - Recherche d'organismes de chirurgiens-dentistes en mesure d'assurer des formations de formateurs
   - Organisation de plusieurs sessions de formation à destination des EMH/EOH
3. Recueil d'indicateurs HBD par les EMS
   - Information des EMS concernant les modalités de participation au programme Primo HBD EMS
   - Lancement du recueil d'indicateurs par les EMS participant au programme
4. Formations/sensibilisations des professionnels des EMS
   - Organisation d'ateliers de formation des professionnels des EMS par les EMH/EOH
   - Utilisation des outils mis à disposition dans le catalogue Primo HBD EMS
5. Recueil d'indicateurs HBD par les EMS
   - Répéter annuellement le recueil d'indicateurs dans les EMS participant

L'étape 2, optionnelle car dépendant d'un financement, peut être placée après ou en parallèle de l'étape 3.
L'étape 4 peut être répétée autant que de besoin, a fortiori en cas de turnover des professionnels.

Formation des formateurs (niveau EMH/EOH)

- Cette partie du programme a pour **objectif** de former des formateurs aux grands principes de l'hygiène bucco-dentaire et à l'évaluation de la cavité bucco-dento-prothétique.
- Ces formations sont à **organiser** par le CPias en relation avec les structures régionales ou locales en chirurgie dentaire.
- Ces formations sont **destinées** aux membres des EMH/EOH, ou à défaut aux correspondants en santé orale (CSO) ou aux référents de la prévention du risque infectieux des EMS. Le CSO est un professionnel

médical ou paramédical d'un EHPAD en capacité de former ses collègues à la prise charge de la santé bucco-dentaire et au suivi des soins des personnes âgées dépendantes.

- Ces formations sont **réalisées par des chirurgiens-dentistes (CD)** en présentiel.
  Le partenaire privilégié est l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD). Présente dans toutes les régions, l'UFSBD dispose d'un programme de formation sur mesure. Le point de contact pour les formations UFSBD est Madame Martine LERAY : martineleray@ufsbd.fr.
  Les autres formateurs possibles sont :
  - les facultés d'odontologie
  - les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) chirurgiens-dentistes des régions concernées. L'URPS-CD Auvergne-Rhône-Alpes a déjà assuré cette formation dans sa région et est disposée à se déplacer dans d'autres régions : drsivetclemence@gmail.com.
  - les autres organismes nationaux : ADF, SOHDEV… (ex : RSVA en Normandie)
  - le collège des CD universitaires (liste)
- La **fréquence** de ces formations est à définir en fonction de la demande, mais devra couvrir la formation de tous les professionnels des EMH/EOH susceptibles d'aller former les professionnels des EMS. Pour réaliser un atelier pratique, le groupe doit être de **taille limité**, adapté au nombre de formateurs et au matériel disponible (à titre indicatif, environ 12 participants par formateur).
- La **durée** de la formation de 1 journée minimum.
- Ces formations **comportent** des dimensions théoriques et pratiques, et abordent les thématiques suivantes à titre d'exemple :
  - Enjeux de l'HBD des résidents : introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne âgée, conséquence du vieillissement sur la santé bucco-dentaire, impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie, connaissance de la cavité buccale et de l'origine des pathologies bucco-dentaires, alimentation et santé bucco-dentaire, prévention, rôle du soignant, conduites à tenir face à certaines pathologies.
  - Éducation des résidents ;
  - Aide à la réalisation quotidienne des soins d'hygiène bucco-dento-prothétique des résidents dépendants ;
  - Protocoles de brossage de dents et protocole d'entretien des prothèses, matériel et produits nécessaires, en fonction du niveau de dépendance
  - Évaluation semestrielle de l'état bucco-dento-prothétique : présentation de l'outil d'évaluation de la santé bucco-dentaire et conduite à tenir face à quelques pathologies de la sphère orale.

Le cahier des charges de la formation formateur est détaillé en annexe 1 [lien].

Recueil des indicateurs EMS HBD

Des indicateurs de processus sont à collecter par les établissements participant au programme. Ils ont pour objectif de réaliser, dans chaque établissement, un état les lieux des organisations et moyens alloués à l'HBD des résidents. Ces indicateurs sont à recueillir par le référent PRI de l'établissement avec l'aide de l'EMH/EOH. Ils peuvent être renseignés directement sur l'outil de saisie en ligne de la mission Primo [lien à venir] ou par l'intermédiaire d'une fiche de recueil papier. Ce recueil d'indicateurs sera ouvert en continu en 2026 (année de lancement du programme Primo HBD en EMS) puis sur une période définie à partir de 2027.

Les indicateurs sont présentés dans la fiche de recueil en annexe 2. Ils comportent les domaines suivants :

- **Procédure :** existence d'une procédure relative aux soins d'hygiène bucco-dentaire (procédure spécifique ou incluse dans la procédure toilette), et si oui, inclusion dans la procédure de la présence de matériel adapté et de la fréquence de réalisation des soins d'HBD du résident
- **Formation des professionnels :** proportion de professionnels formés d'une part à l'accompagnement et à la réalisation quotidienne des soins bucco-dentaires des résidents (soins de bouche, brossage des dents, entretien des prothèses) et d'autre part à l'évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident.

- **Evaluation de l'état bucco-dentaire des résidents par des professionnels de la structure :** consiste à renseigner si l'établissement organise et assure cette évaluation, à l'aide de grille ad hoc, au minimum 2 fois par an pour chaque résident.

Organisation d'ateliers de formation/sensibilisation des professionnels dans les EMS (niveau EMS)

Les ateliers de formation/sensibilisation sont proposés aux professionnels des EMS par des personnes formées, que ce soit des EMH/EOH, CSO, référent PRI EMS, équipes mobiles de gériatrie. Les formateurs s'appuieront sur les connaissances acquises en formation de formateur. Ils pourront élaborer leur intervention en utilisant les outils recensés, accessibles sur le site de Primo [lien] et listés en annexe 3.

La formation/sensibilisation des professionnels des EMS comporte des dimensions théoriques et pratiques et couvre les thématiques suivantes :

- Enjeux de l'HBD des résidents
- Éducation des résidents
- Aide à la réalisation quotidienne de l'HBD des résidents dépendants
- Évaluation semestrielle de l'état bucco-dento-prothétique (par un IDE si présent dans la structure). Elle permet de déterminer si une consultation par un chirurgien-dentiste est nécessaire (téléexpertise possible).

Eléments d'organisation

Implication des acteurs

Acteurs	Implications
CPias	○ Pilotage et coordination du programme au niveau régional ○ Promotion et mise en place du programme à l'échelle régionale ○ Organisation des actions de formations de formateurs en lien avec les structures régionales ou locales de chirurgie dentaire ○ Éventuelle participation financière via l'attribution d'un fond d'intervention régional (FIR) par l'ARS
Structures régionales ou locale de chirurgie dentaire	○ Formation des formateurs ○ Participation au groupe de pilotage régional
EMH/EOH	○ Contact des EMS pour la promotion du programme et le recrutement des EMS participants ○ Aide des EMS pour le recueil des indicateurs ○ Formation des professionnels des EMS ○ Promotion et mise en place du programme dans les EMS
EMS	○ Recueil des indicateurs avec l'aide des EMH/EOH ○ Aide à la réalisation des formations/sensibilisation par les EOH/EMH
Agence Régionale de Santé	○ Participation au groupe de pilotage régional ○ Promotion et incitation des EMS de la région à participer ○ Éventuelle participation financière de la formation de formateurs
Mission PRIMO	○ Mise à disposition d'une plateforme de recueil des indicateurs en ligne, avec analyse personnalisée à l'échelle de l'établissement, et analyse annuelle à l'échelle territoriale et régionale ○ Mise à disposition des outils en ligne [lien] ○ Proposition de formateurs selon les régions : UFSBD, URPS, ADF… ○ Exposition d'exemples d'organisations régionales, incluant l'articulation avec l'ARS

Les partenaires complémentaires peuvent être :

- Les médecins coordonnateurs
- Les Fédérations des EMS (Féhap, Synerpa, etc.)
- Les organismes nationaux de chirurgie dentaire : UFSBD, ADF, SOHDEV
- Les Associations de patients et d'aidants
- Les équipes mobiles de gériatrie
- Les CRAtb

Ressources nécessaires

	National	Régional
Ressources humaines	Groupe de travail sous la coordination de la mission Primo	Equipe projet incluant un coordinateur (CPias), des membres d'EMH, des chirurgiens-dentistes / des formateurs
Financement	Pour le développement d'un outil de saisie en ligne des indicateurs d'évaluation initiale et de suivi, le recensement et/ou la conception des outils, la mise à disposition sur le site internet de Primo	Pour la formation des formateurs (EMH/EOH), des financements sont nécessaires. Il peut s'agir de FIR spécifiques attribué par l'ARS, de FIR destinés au CPias, d'une partie des financements attribués aux EMH, de financement des établissements support des EOH, de la commission des financeurs, d'associations... Des solutions peuvent être explorées dans le cadre de la formation continue ou avec les facultés de chirurgie dentaire sur des modalités de formation à coût réduit.
Matériel	Guide-programme Application de saisie en ligne Catalogue d'outils	- Kits pédagogiques matériels type mâchoires, modèle de démonstration des pathologies dentaires… à fournir aux EMH/EOH par les CD formateurs. - Supports pédagogiques pour les professionnels des EMH/EOH

Evaluation des coûts

- Formation d'une journée pour 12 personnes ≈ 1500 € (*UFSBD 2025 : 1390 € + déplacement et frais d'envoi de colis*)
- Kit pédagogique matériel (prévoir 1 kit par EMH) *105 € par kit (UFSBD 2025)*

Points d'attention

Certains points méritent une attention particulière :

- Articulation avec les projets de l'ARS : les régions ont un niveau d'avancement différent sur cette thématique. Il convient de définir les actions et programmes en cours de manière à bien articuler l'ensemble des initiatives. Ce travail pourra être réalisé par le comité de pilotage régional du programme.
- Financement de la formation des formateurs : celle-ci sera à réfléchir au sein du comité de pilotage, notamment concernant le positionnement des structures régionales et locales de chirurgie dentaire.
- Ce programme **permet de répondre au critère de l'évaluation HAS 3.7.1** : « l'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre – Critère standard »

Exemples d'organisations régionales

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Groupe de travail régional inter-EMH, accompagné par le CPias ARA, en partenariat avec l'URPS-CS et l'ARS

- Choix du thème de l'HBD en EMS
- Elaboration d'outils ludo-pédagogiques de sensibilisation, formation et évaluation
- Demande de formation des professionnels des EMH à l'HBD

CPias :

- Organisation de 3 sessions de formation : formation d'1 personne par EMH (30 EMH)
- Financement des formations sur le budget du CPias

URPS-CD :

- Correction et validation des outils produits par le groupe inter-EMH
- Formation des EMH au cours des 3 sessions de formation organisées par le CPias

ARS :

- Prise en connaissance des travaux du groupe inter-EMH
- Délégation aux EMH de la formation des professionnels des EMS. Les années antérieures, un appel à candidature de l'ARS proposait le financement de CSO dans les EHPAD, qui iraient à leur tour former les professionnels de leur établissement. En 2023, 14 EHPAD sur 900 ont bénéficié de ce financement.

EMH : formation des professionnels des EMS à l'aide des outils élaborés par le groupe de travail inter-CPias

Région Normandie

ARS, en collaboration avec les chirurgiens-dentistes (Ordre, URPS), le Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA) et l'Assurance maladie

- Réponse adaptée aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et en EHPAD dont promotion de l'hygiène bucco-dentaire = formation de référents en HBD dans les EMS
- Financement des formations : ARS et Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)
- Organismes de formation : RSVA, UFSBD, Formavenir, SOHDEV, Formémoire, Mutualité française…

EMH : sensibilisations des soignants des EHPAD à l'HBD

CPias avec un groupe de travail d'hygiénistes normands :

- Réalisation d'enquêtes sur l'HBD auprès des instituts de formation en santé et des EHPAD
- Lien entre ces différents acteurs

Chronogramme à l'échelle régionale

- Mois 1-3 : Constitution du comité de pilotage et réunions d'organisation du programme dans la région, identification de formateurs et financements
- Mois 4-8 : Formation de formateurs
- Mois 9-15 : Déploiement des EMH/EOH dans les EMS pour l'évaluation (recueil d'indicateurs) +/- formation/sensibilisation
- Mois 24 : Nouvelle campagne d'évaluation régionale par recueil d'indicateurs

Annexe 1 : Cahier des charges de la formation de formateurs

Contexte

L'état bucco-dentaire est souvent préoccupant en institution (hygiène précaire, taux d'édentation élevé, prothèses défectueuses, bouches non fonctionnelles avec difficultés de mastication et d'élocution, sécheresse buccale chez les personnes âgées ou au contraire hypersalivation de personnes en situation de handicap). Les problèmes bucco-dentaires retentissent sur l'état général.
Une réflexion sur l'accès aux soins dentaires doit être menée dans chaque structure médico-sociale, EHPAD et secteur du handicap. Améliorer la santé buccale permet de diminuer la prévalence de colonisation oropharyngée par des pathogènes respiratoires et de ce fait réduire le risque d'infection respiratoire des sujets à haut risque. La présence de pathogènes cariogènes et parodontaux, de caries dentaires et une hygiène bucco-dentaire faible représentent des facteurs de risque potentiels de pneumonie. L'altération bucco-dentaire est associée à une déficience nutritionnelle et des carences qui majorent le risque infectieux, à des troubles de la communication et de l'estime de soi. Une cavité buccale saine préserve l'image corporelle et le sentiment de dignité de la personne.
Au sein des structures médico-sociales (EHPAD et secteur du handicap), il est recommandé d'inclure l'hygiène bucco-dentaire dans la toilette, de favoriser une consultation dentaire annuelle. D'autre part le brossage des dents, des muqueuses et le nettoyage des prothèses dentaires font aussi l'objet de recommandations au quotidien (prévention des infections en établissements d'hébergement pour personnes âgées, SF2H juin 2009).

Public cible

- Professionnels des équipes mobiles d'hygiène (EMH) et équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) qui interviennent en établissements médico-sociaux (EMS)
- Correspondants ou référents en santé orale (CSO/RSO)
- Médecins coordonnateurs et infirmières coordinatrices
- Référents en prévention du risque infectieux (PRI) des EMS
- Professionnels des CPias qui interviennent auprès des EMH et EMS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- de connaître l'anatomie, les pathologies bucco-dentaires et leurs traitements
- de connaître les spécificités dues au vieillissement et au handicap
- de connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire, de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques
- de s'assurer du port, du confort et de la fixation des prothèses
- d'identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs, etc.)
- d'organiser les soins bucco-dentaires en fonction de l'état bucco-dentaire des personnes âgées ou en situation de handicap
- d'assurer la prise en charge quotidienne de la santé bucco-dentaire des personnes.

Cette formation est une formation de formateurs relais en hygiène bucco-dentaire : par la suite, les personnes formées auront la charge de concevoir et animer des formations sur ce thème auprès de l'ensemble des professionnels des EMS qui assurent ou accompagnent les soins d'HBD des résidents au quotidien.

Contenu pédagogique

La formation traite des thématiques suivantes, en les adaptant au public des EMS (personnes âgées ou en situation de handicap, parfois dépendantes) :

- **Anatomie** de la cavité buccale :
  - dents (nombre, nom, numérotation, constitution, occlusion)
  - parodonte, muqueuses et tissus mous de la cavité buccale
  - rôle de la salive
- **Effets du vieillissement** sur la cavité buccale :
  - troubles cognitifs, dextérité et perte d'autonomie
  - lien avec les prises médicamenteuses
  - troubles salivaires (et substituts salivaires)
  - troubles gingivaux, lésions de muqueuses
  - mastication et adaptation de l'alimentation
- **Pathologies** bucco-dentaires : maladie carieuse et ses complications infectieuses, maladie parodontale, autres pathologies (bruxisme, usure, fêlure, fracture, asialie hyposialie) et pathologie des muqueuses (perlèche, candidose...)
- **Conséquences d'une mauvaise HBD** sur la santé des résidents :
  - infections bucco-dentaires locales et à distance
  - relation entre pathologies bucco-dentaires et pathologies générales
  - retentissement sur la qualité de vie des résidents
- **Hygiène bucco-dentaire quotidienne**, adaptée aux résidents des EMS
  - matériel et produits à utiliser : brosses à dent manuelle/électrique, fils dentaire, brossettes, hydropulseurs, cure-dents, grattes langue, dentifrices, bains de bouche…
  - gestes à effectuer : techniques de nettoyage de la cavité buccale et du brossage de dents, techniques de nettoyage des prothèses fixes ou amovibles
- Autres éléments de **prévention** bucco-dentaire en lien avec **l'alimentation et la prise de médicaments**
- **Evaluation de l'état bucco-dentaire** du résident à réaliser au minimum tous les 6 mois à l'aide de grilles d'évaluation
- **Spécificités des résidents des EMS** :
  - difficultés à accéder à des soins bucco-dentaires
  - représentations autour des soins de bouche chez la personne âgée : réticences d'ordre affectif ou matériel
  - approche comportementale afin d'être en mesure d'apporter des soins d'hygiène adaptés au niveau de dépendance de la personne.

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- une partie théorique : cours magistraux, documents pédagogiques
- des échanges et rapports de cas concrets
- la présentation du matériel : brosses à dents, badigeons, compresses…
- un atelier pratique (démonstration et réalisation par les participants) : techniques de brossage, dépose et nettoyage de prothèses amovibles
- la distribution aux participants qui deviendront formateurs à leur tour :
  - de supports pédagogiques théoriques
  - d'un kit pédagogique matériel (mâchoire de démonstration, modèle de démonstration de pathologies dentaires…) pour qu'ils puissent réaliser des ateliers de formation dans les EMS (acquisition par les chirurgiens-dentistes formateurs)

Du fait de la réalisation d'un atelier pratique, le groupe doit être de taille limité, adapté au nombre de formateurs et au matériel disponible (à titre indicatif, environ 12 participants par formateur).

Evaluation

La formation donne lieu à une double évaluation :

- test de connaissance des participants, avant/après la formation, sous forme de QCM par exemple
- évaluation de la satisfaction des participants :
  - degré d'appréciation de la formation
  - appréciation sur le niveau d'amélioration de leurs connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire chez les personnes âgées et handicapées
  - avis sur la possibilité de former à leur tour les professionnels des EMS.

Une feuille d'émargement est distribuée et signée par le formateur et les bénéficiaires.
Une attestation de formation est transmise à chaque participant à l'issue des cycles de formation.

Durée

1 journée minimum.

Formateurs

Les formateurs doivent être chirurgiens-dentistes.
Les critères complémentaires de choix sont :

- la capacité du prestataire à organiser la formation selon les modalités prévues dans le cahier des charges
- l'expérience dans la formation bucco-dentaire à destination des populations à besoins spécifiques
- la disponibilité d'outils pédagogiques adaptés.

Le prestataire doit s'engager à fournir une formation en cohérence avec les besoins en matière de santé bucco-dentaire des personnes âgées et handicapées et à s'adapter aux besoins des EMS.

Annexe 2 : Indicateurs de suivi

1. Date de recueil des données : __ __ / __ __ / __ __ __ __

2. Il existe une **procédure** relative aux soins d'hygiène bucco-dentaire (procédure spécifique ou incluse dans la procédure toilette)

   ❑ Oui ❑ Non

3. Si oui :

   a. La procédure inclut la liste du **matériel adapté**[1] au profil des résidents qui doit être mis à disposition dans la structure par la famille ou par l'établissement

      ❑ Oui ❑ Non

      [1]Dentifrice, brosses à dents souples (dont brosses à petite tête), bâtonnets pour soins de bouches, brosses et boitiers pour prothèses…

   b. La procédure inclut la **fréquence** de réalisation des soins d'hygiène bucco-dentaire du résident

      ❑ Bi-quotidienne ❑ Quotidienne ❑ Pas de fréquence recommandée

4. **Formation**[2] à l'hygiène buccodentaire (HBD) des professionnels de la structure

   a. Soins bucco-dentaires au quotidien

Nombre de professionnels de la structure amenés à réaliser ou à accompagner les soins bucco-dentaires quotidiens des résidents (soins de bouche, brossage des dents, entretien des prothèses)	
Parmi ces professionnels, nombre de professionnels formés[2] à la réalisation ou à l'accompagnement des soins bucco-dentaires quotidiens des résidents	
Pourcentage	Calcul automatique, ne pas remplir

   [2]Par formation on entend formation initiale, formation par l'EMH dans le cadre du programme Primo ou dans un autre contexte (ex : par le correspondant en santé orale, en formation continue…).

   b. Evaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident[3]

Nombre de professionnels de santé de la structure amenés à réaliser une évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident (IDE, IDEC, cadre de santé, médecin coordinateur…)[4]	
Parmi ces professionnels, nombre de professionnels formés[2] à l'évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident[3]	
Pourcentage	Calcul automatique, ne pas remplir

   [2]Par formation on entend formation initiale, formation par l'EMH dans le cadre du programme Primo ou dans un autre contexte (ex : par le correspondant en santé orale, en formation continue…).

   [3]Ces évaluations sont réalisées à l'aide d'une grille d'évaluation pré-établie comprenant 8 à 10 critères (ex : grille intégrée dans le logiciel de la structure, grille OHAT, Sohdev, UFSBD, CPias ARA, BFC, Bretagne ou Grand-Est). Il est recommandé de réaliser une évaluation au minimum tous les 6 mois et de tracer ces évaluations dans les dossiers des résidents.

   [4]Selon l'organisation de la structure, les professionnels qui réalisent ces évaluations peuvent varier : compter d'autres professionnels le cas échéant.

5. L'établissement **assure une évaluation** de l'état bucco-dentaire des résidents[3] **par les professionnels de la structure** au minimum tous les 6 mois (ou plus rapprochée pour des cas particuliers)

   □ Oui □ Non

   [3]Ces évaluations sont réalisées à l'aide d'une grille d'évaluation pré-établie comprenant 8 à 10 critères (ex : grille intégrée dans le logiciel de la structure, grille OHAT, Sohdev, UFSBD, CPias ARA, BFC, Bretagne ou Grand-Est). Il est recommandé de réaliser une évaluation au minimum tous les 6 mois et de tracer ces évaluations dans les dossiers des résidents

Annexe 3 : Outils de formation

Sensibilisation des résidents, de leurs proches et des professionnels

Structure	Année	Secteur	Cible	Objectif	Type d'outil	Nom	Lien
UFSBD	-	PA	Directeurs, méd co, IDEC, EMH	Sensibiliser à l'importance de la santé bucco-dentaire des résidents, décrire l'organisation dans l'établissement	Poster	La santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes en Ehpad	Lien
CPias ARA	2024	PA	Résidents et leurs proches	Sensibiliser à l'importance de l'HBDP (pourquoi, conséquences d'une mauvaise HBDP), décrire le matériel utile	Flyer	HBDP du résident	Lien
		PA / PH	Tous professionnels d'EMS	Sensibiliser aux conséquences d'une mauvaise HBDP	Jeu sérieux (dominos)	Spirale Dent'faire	Lien
CPias BFC	2010	PA / PH	Proches des résidents	Sensibiliser à l'importance de l'HBDP	Fiche pratique	Information aux familles	Lien

Evaluation de l'état bucco-dento-prothétique

A vérifier au préalable : un outil d'évaluation de la cavité buccale du résident est parfois intégré au logiciel utilisé par l'établissement.

Structure	Année	Secteur	Cible	Objectif	Type d'outil	Nom	Lien
SOHDEV	-	PH	IDE, méd co	**Détailler** les étapes de l'évaluation de l'état de la cavité buccale	Livret (56 pages)	Grille d'observation en santé orale	Lien
ARS IDF	2025	PA	IDE, méd co	Evaluer l'état bucco-dento-prothétique du résident et calculer un score, existe **avec et sans schéma dentaire**	Grilles d'évaluation	Grilles d'évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique	Lien
CPias ARA	2024	PA / PH	IDE, méd co	Evaluer l'état bucco-dento-prothétique du résident et calculer un score, existe **en texte et en image**	Grille d'évaluation	Grille d'évaluation de l'état bucco-dentaire et prothétique du résident	Lien
			EMH ou professionnels en charge de la formation	**Apprendre** à maîtriser la grille d'évaluation de l'état bucco-dento-prothétique du résident	Jeu sérieux	La dent d'or	Lien
CPias Grand-Est	2024	PA / PH	IDE, méd co	Evaluer l'état bucco-dento-prothétique du résident **à l'entrée** dans la structure	Grille d'évaluation	Suivi bucco-dentaire en EMS	Lien
CPias Bretagne	2022	PA	IDE, méd co	Décrire **les étapes** de l'évaluation de l'état bucco-dento-prothétique	Vidéo	Evaluation de l'état bucco-dentaire	Lien
CPias BFC	2010	PA / PH	IDE, méd co	Evaluer l'état bucco-dento-prothétique du résident, inclut un **schéma des dents**	Grille d'évaluation	Grille d'évaluation de l'état bucco-dento-prothétique du patient/résident	Lien

Formation aux pratiques d'hygiène bucco-dentaire au quotidien

Structure	Année	Secteur	Cible	Objectif	Type d'outil	Nom	Lien
Réseau inter-CPias	2024	PA / PH	EMH, méd co, IDEC	Fournir un protocole détaillé, adaptable par l'établissement, de l'organisation et la réalisation des soins bucco-dentaires des résidents dépendants	Protocole (6 pages)	Soins bucco-dentaires des résidents dépendants	Lien
UFSBD	2024	PA / PH	Professionnels d'EMS en charge du soin	Description matériel, étapes et protocole de brossage selon le niveau d'autonomie du résident, entretien des prothèses, HBD en soins palliatifs et soin des muqueuses de la bouche	Fiche mémo	Mémo santé orale	Lien
	2021	PH	EMH, méd co, IDEC	Décrire les enjeux de l'HBD, proposer un protocole de prévention selon l'âge	Fiche conseil	Une HBD spécifique à respecter	Lien
SOHDEV	2017	PH	EMH ou formateurs	Détailler en texte et en images les techniques de brossage, les soins de bouche et les situations spécifiques de l'HBDP de la personne en situation de handicap	Guide (64 pages)	HBD et handicap	Lien
			Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire le brossage dentaire chez l'enfant de 6 mois à 6 ans	Fiches pratiques	Brossage dentaire chez l'enfant de 6 mois à 6 ans	Lien
				Décrire le brossage dentaire chez la personne adulte handicapée autonome ou partiellement autonome		Brossage personne handicapée autonome ou partiellement autonome	Lien
				Décrire le brossage dentaire chez la personne handicapée dépendante		Brossage personne handicapée dépendante	Lien
				Donner des conseils quand la personne est réticente au brossage dentaire		Cas particulier personne réticente	Lien
				Décrire le soin des muqueuses buccales		Soin muqueuse buccale	Lien
				Décrire l'application médicamenteuse		Application médicamenteuse	Lien
				Décrire la prise en charge de la sécheresse buccale		Sécheresse buccale	Lien
				Décrire l'HBD en présence d'un appareil d'orthodontie		HBD avec appareil d'orthodontie	Lien
				Décrire l'HBD en présence d'implants et/ou de bridges		HBD bridge	Lien
				Décrire l'entretien des prothèses dentaires amovibles et des gouttières		Entretien prothèse dentaire	Lien

Structure	Année	Secteur	Cible	Objectif	Type d'outil	Nom	Lien
ARS IDF	2025	PA	EMH, méd co, IDEC	Création d'un protocole de toilette buccale individualisé pour personne âgée	Outil interactif	Protocole adapté	Lien
			Professionnels d'EMS en charge du soin	Expliquer l'importance de la toilette buccale	Fiches pédagogiques	Importance de la toilette buccale	Lien
				Décrire et nommer les éléments qui composent la bouche		Schéma de la bouche	Lien
				Décrire et nommer les différents types de prothèses dentaires amovibles		Les différents types de prothèses dentaires amovibles	Lien
				Lister et décrire les caractéristiques des matériels nécessaires à la toilette buccale		Matériel nécessaire à la toilette buccale	Lien
				Proposer des éléments de communication		Avoir une communication positive	Lien
				Expliquer pourquoi et comment effectuer la toilette buccale d'une personne non autonome		Accéder à la bouche d'une personne non autonome	Lien
				Détailler la réalisation de l'hygiène des dents		Hygiène des dents	Lien
				Détailler la réalisation de l'hygiène des muqueuses		Hygiène des muqueuses	Lien
				Détailler la réalisation de l'hygiène des prothèses dentaires amovibles		Hygiène des prothèses dentaires amovibles	Lien
				Proposer des stratégies pour faire face à une personne opposante à la toilette buccale		Gérer l'opposition à la toilette buccale	Lien
				Préciser les particularités de réalisation de la toilette buccale chez une personne à risque de fausse route		Particularités de la toilette buccale chez une personne avec un risque de fausse route	Lien
				Préciser les particularités de réalisation de la toilette buccale chez une personne en phase terminale de vie		Particularités de la toilette buccale chez une personne en phase terminale de vie	Lien
Normandie : ARS CPias RSVA Normand'hygiène	2025	PA	Professionnels d'EMS en charge du soin	Mieux appréhender l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées	Livret thématique (20 pages)	Mieux appréhender l'hygiène bucco-dentaire des personnes âgées	Lien
				Préparer la prise en soin bucco-dentaire d'un nouveau résident en Ehpad	Fiches techniques	L'hygiène bucco-dentaire en Ehpad	Lien
				Donner des repères et préparer les soins d'HBD d'un résident présentant des troubles du comportement		L'hygiène bucco-dentaire chez les personnes présentant des troubles du comportement	Lien
				Détailler les matériels et étapes du brossage des dents d'une personne non-autonome		Assurer le brossage des dents d'une personne non-autonome	Lien
				Détailler les matériels et étapes du brossage des dents d'une personne appareillée		Encadrer le brossage des dents d'une personne appareillée	Lien
				Détailler les matériels et étapes du brossage des dents d'une personne non-appareillée		Aider le brossage des dents d'une personne non-appareillée	Lien
				Accès à 3 documents complémentaires		Ressources supplémentaires	Lien

Structure	Année	Secteur	Cible	Objectif	Type d'outil	Nom	Lien
CPias ARA	2024	PA / PH	EMH ou formateurs	Décrire les étapes d'un atelier pratique de formation des professionnels d'EMS à la réalisation de l'HBDP des résidents	Affiche	HBD des résidents – Atelier pratique	Lien
			Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire le matériel et la technique du soin de bouche, brossage des dents et entretien des prothèses des résidents	Affiche mémo	Soins bucco-dentaire	Lien
CPias Grand-Est	2024	PA / PH	Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire le soin de bouche du résident dépendant, selon qu'il est coopérant ou non	Logigramme	Soins de bouche	Lien
				Décrire l'entretien de l'appareil dentaire du résident dépendant	Logigramme et vidéos	Brossage appareil dentaire	Lien
CPias Bretagne	2022	PA / PH	Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire le matériel et la technique du soin de bouche, brossage des dents et entretien des prothèses des résidents	Poster	Le soin de bouche	Lien
		PA		Décrire le soin de bouche de base	Vidéos	Le soin de bouche	Lien
				Décrire le rôle de la bouche		Rôle de la bouche	Lien
				Décrire la physiologie de la cavité buccale		Physiologie de la cavité buccale	Lien
				Décrire les risques liés à l'altération de l'état bucco-dentaire		Les risques en HBDP	Lien
				Décrire les freins des professionnels et des résidents à la réalisation de l'HBDP		Histoire de bouche	Lien
				Décrire les pratiques de brossage des dents et l'entretien des prothèses dentaires		Brossage des dents et entretien des prothèses dentaires	Lien
Normand'hygiène et Mobident	2022	PA / PH	Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire les étapes du soin à la compresse, de l'entretien de la prothèse dentaire et du brossage des dents	Affiche mémo	Hygiène bucco-dentaire	Lien
CPias Grand-Est	2018	PA	Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire le matériel et les étapes de l'entretien des prothèses dentaires	Affiche	L'entretien des prothèses dentaires	Lien
CPias BFC	2010 (MAJ 2025)	PA / PH	EMH ou formateurs	Détailler la physiologie et les pathologies buccodentaires, les matériels, produits et étapes de l'HBDP	Livret (16 pages)	L'HBDP dans les ES et les EMS	Lien
			EMH, méd co, IDEC	Décrire l'organisation générale de l'HBDP des résidents	Fiches pratiques	Organisation des soins bucco-dento-prothétiques	Lien
			Professionnels d'EMS en charge du soin	Décrire l'organisation de l'HBDP au quotidien		HBDP au quotidien	
				Lister le matériel et les produits nécessaires à l'HBDP		Préparation du matériel	
				Décrire les étapes à réaliser avant et après le geste		Chronologie de l'HBDP	
				Décrire les étapes de l'HBDP du résident avec ou sans prothèse		Techniques de l'HBDP	
				Décrire le brossage des dents et des prothèses en images		Pratiques de l'HBDP	
			EMH, méd co, IDEC	Evaluer les pratiques professionnelles sur l'HBDP des résidents		Grille d'observance des soins bucco-dento-prothétiques	

Pour aller encore plus loin… Vous pouvez construire vos propres outils sous forme de BD en adaptant le public, la langue, les situations [lien].
Vous pouvez animer un escape game pour former les professionnels de votre service [ELSENS-M@ch-epsm74.fr].